CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E16223** **VALABLE JUSQU'AU** **14/05/2027**

ÉDITÉ LE 24/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1999

Raison sociale : EURL JOUVET THIERRY GUY

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 07/11/2024

Capital : 8 000

51 RUE DES VAUX-DE-CERNAY
78610 AUFFARGIS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM VERSAILLES 780

Siret : 421 834 185 00025

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 210670900

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP C83854V

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP C83854V

Situation fiscale et sociale : A jour au 24/03/2026

Téléphone : 01 34 86 42 36 **Fax :**

Portable : 06 21 34 71 03

Responsabilité légale :
JOUVET THIERRY GÉRANT

Site Internet : http://www.menuisier-jouvet-idf.fr

E-mail : menuiserie.jouvet@free.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 466 963 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4322	Fabrication et pose de menuiserie intérieure en bois (Technicité confirmée)	5	21/01/2025
4341	Parquets collés et flottants (Technicité courante)		21/01/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

24/03/2026 09:32

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.